

Formation préparatoire à l'examen du Permis de conduire - Boite Manuelle

Association Formation Et Accompagnement Personnes En Contrats Aides (afapca)

[Voir les autres services \(12\)](#).

Périmètre : **CA du Bassin d'Aurillac**

Présentation du service

Amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir et savoir-faire pour le permis de conduire catégorie B - Boite manuelle

Ce service répond aux besoins

 **MOBILITÉ** • Préparer son permis de conduire, se réentraîner à la conduite

Type de service

Accompagnement • Formation

Description du service

Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat d'engagement, l'auto-école se chargera de vous inscrire à une session

d'examen du permis de conduire après un nombre minimum de 20 heures de conduite ainsi que la validation aux 4 étapes de formation du REMC.

Contact

 04 71 43 07 20

 contact@cantalmouv.fr

Informations clés

 **Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs**

 **Frais à charge du bénéficiaire**

 **Frais à charge**

FORFAIT CONDUITE: 100.00 € TTC / 20h00 et au prorata

 **Fréquence et horaires**

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur rendez vous

 **Accueil**

En présentiel • 10 PL DU CHAMP DE FOIRE, 15000 AURILLAC

Partager ce service

 <https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/association-formati...>

 **Télécharger en PDF**

Qui peut bénéficier de ce service ?



Le public concerné

- Demandeur d'emploi bénéficiaire des minimas sociaux
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Demandeur d'emploi en contrat aidé
- Public bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Adhérent au Contrat de Sécurisation professionnelle (CSP)
- Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Demandeur d'emploi avec un projet de créateur/reprise d'entreprise
- Demandeur d'emploi recruté sur un emploi Avenir
- Bénéficiaire de prestation familiale
- Demandeur d'emploi
- Demandeur d'emploi indemnisé

- Adultes en situation de handicap
- Intérimaire

Les critères d'admission

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire
- Exclu.e du système bancaire classique (faible revenu ou situation professionnelle fragile)
- Demande adressée par un travailleur social
- Reconnaissance de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées (CDAPH)
- Personnes accompagnées dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque (CER)

Les pré-requis, compétences

- Aucun
-

Comment mobiliser ce service ?

Les démarches à réaliser

Pour les accompagnateurs

- Envoyer un mail avec une fiche de prescription

Pour les bénéficiaires

- Se présenter
- Etre orienter par un prescripteur (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Assistante Sociale du Conseil Départemental, CIDFF, SIAE...). Ce prescripteur se chargera de transmettre une fiche de prescription signée

Les documents à fournir

Documents à compléter

- Fiche_de_Prescription__mobilité_2022 (.pdf)
- <https://www.cantalmouv.fr/>

Justificatifs à fournir

- Attestation d'inscription pole emploi
- Attestation Revenu Social de Solidarité (RSA)
- Attestation Caisse Allocation Familiale (CAF)
- Contrat d'intégration Républicaine de - 24 mois